

# Les grandes villes françaises étendent leur influence

Philippe Julien, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

**E**ntre 1990 et 1999, les grandes aires urbaines ont fortement contribué à la croissance démographique du pays. A elles seules, onze d'entre elles totalisent la moitié de son accroissement. L'aire urbaine de Paris garde sa première place en termes de contribution, mais perd cependant de son dynamisme. En revanche, seize villes de province s'affirment avec une croissance démographique double de celle de la France métropolitaine. Les aires urbaines du Grand-Sud-Est et du Val de Loire font partie des plus dynamiques. La population continue donc à se concentrer autour d'un nombre de plus en plus réduit de villes. Parallèlement ces villes s'étalent de plus en plus, en profitant parfois du manque de dynamisme des territoires voisins.

Les limites des aires urbaines sont révisées à l'occasion de chaque recensement. En 1999, la France métropolitaine compte 354 aires urbaines regroupant 77 % de la population. En 1990, 361 aires urbaines rassemblaient 73 % de la population. Ainsi, le nombre des aires urbaines a diminué, mais leur population totale a augmenté. Cette évolution n'est contradictoire qu'en apparence. Elle résulte de deux phénomènes simultanés : une polarisation et un étalement urbain (*encadré*).

## Onze aires urbaines à l'origine de la moitié de la croissance démographique du pays

Onze aires urbaines, qui représentaient 34 % de la population française en 1990, totalisent la moitié de l'accroissement démographique du pays dans la dernière décennie (*tableau 1*). En 1999, Paris, Toulouse, Lyon sont les trois aires urbaines qui progressent le plus, comme entre 1982 et 1990. Montpellier,

7<sup>e</sup> de 1975 à 1982, se hisse à la 4<sup>e</sup> place. Sa contribution est de plus en plus forte, comme celle de Rennes, qui passe à la 7<sup>e</sup> place. A l'inverse, Lille n'est que 12<sup>e</sup> par sa contribution, comme dans la période précédente, alors que par sa taille, elle est la 4<sup>e</sup> aire urbaine du pays. Nice progresse de la 8<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> place dans le classement par taille des aires urbaines du fait de sa fusion avec Grasse-Cannes-Antibes. Cependant elle continue à régresser en termes de contribution : depuis les années soixante-dix, elle a chuté de la 2<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> place. La moitié de la croissance démographique française est le fruit d'un nombre d'aires urbaines de plus en plus réduit. Sur la période 1990-1999, onze aires urbaines suffisent ; alors que sur la période 1975-1982, il en fallait 19, en adoptant la délimitation des aires urbaines définie à partir du recensement de 1999 (par la suite on parlera de délimitation de 1999). Cette baisse est encore plus considérable si l'on considère les délimitations des précédents

**Les 25 aires urbaines les plus contributives à la croissance démographique entre 1990 et 1999 : Grand-Sud-Est et Val de Loire se distinguent.**



Lecture : Ces 25 aires urbaines se sont accrues de plus de 15 000 habitants entre 1990 et 1999 et ont contribué aux deux tiers de la croissance démographique de la France métropolitaine. Parmi elles, les onze aires les plus contributives sont représentées par un rond de plus grand diamètre (elles représentent la moitié de la croissance française). Un rond noir représente un taux de croissance annuel supérieur à 0,74 % (c'est-à-dire double du taux de croissance de la France métropolitaine).

Source : recensement de la population de 1999, Insee

INSERIE  
PREMIERE

## 1 Les onze aires urbaines qui contribuent le plus à la croissance démographique de la France au cours des deux dernières périodes intercensitaires (délimitation de 1999)

Aire urbaine (délimitation de 1999)	Contribution à la croissance entre 1990 et 1999 (en %)	Accroissement de 1990 à 1999		Accroissement de 1982 à 1990	
		absolu	Taux annuel (%)	absolu	Taux annuel (%)
Paris	16,6	315 084	0,32	628 291	0,75
Toulouse	6,5	123 645	1,53	103 704	1,66
Lyon	5,1	97 083	0,68	101 814	0,85
Montpellier	3,7	71 169	1,88	60 537	2,14
Nantes	3,5	66 803	1,10	46 583	0,94
Marseille-Aix-en-Provence	3,2	61 218	0,46	22 733	0,20
Rennes	3,0	57 822	1,31	40 859	1,16
Bordeaux	2,8	54 019	0,67	71 337	1,07
Strasbourg	2,3	43 140	0,81	27 971	0,63
Nice	2,2	41 761	0,51	84 544	1,25
Toulon	1,8	33 752	0,69	40 731	1,00
Genève-Annemasse	1,2	22 900	1,28	32 181	2,35
<b>France métropolitaine</b>	<b>100,0</b>	<b>1 903 240</b>	<b>0,37</b>	<b>2 280 284</b>	<b>0,51</b>

Source : recensements de la population, Insee

recensements. Ainsi, sur la période 1975-1982, 38 aires urbaines apportaient la moitié de la croissance démographique dans la délimitation de 1982 et 73 dans celle de 1975... soit quatre fois plus que dans la délimitation de 1999 ! Désormais un petit nombre de grandes villes, avec leur environnement, suffit pour rendre compte de l'essentiel de la croissance démographique du pays. Depuis le début des années soixante, la période 1975-1982 se démarque comme étant la seule pendant laquelle la population a effectué un retour conséquent vers l'espace rural éloigné de la périphérie immédiate des grandes villes.

### La contribution de Paris à la croissance démographique diminue

L'aire urbaine de Paris reste celle qui contribue le plus à la croissance démographique nationale (un sixième de l'accroissement de la France métropolitaine). En effet, les nouveaux arrivants à Paris sont plutôt des jeunes susceptibles d'y fonder une famille tandis que ceux qui quittent cette ville sont plutôt des personnes plus âgées ; il en résulte un excédent des naissances sur les décès. Cependant le poids de Paris a sensiblement diminué puisque la croissance démographique y a été deux fois moindre entre 1990 et 1999 que sur la période 1982-1990. La population s'est accrue au rythme annuel de + 0,32 % à Paris alors qu'elle a augmenté de + 0,37 % pour la France métropolitaine. Entre

1982 et 1990, ces chiffres étaient de + 0,75 % pour Paris et de + 0,51 % pour la France métropolitaine. La mesure de phénomènes sur le long terme, à territoire constant, en minimise souvent l'importance. Cependant, la comparaison des taux de croissance de l'aire urbaine de Paris, telle que délimitée en 1999, et de l'ensemble du pays, suggère l'existence de phases d'alternance dans les rôles contributifs de Paris et de la province à la croissance démographique depuis une trentaine d'années (+ 0,33 % par an pour Paris contre + 0,46 % pour la France métropolitaine de 1975 à 1982 et + 0,96 % contre + 0,81 % de 1968 à 1975).

### Seize villes de province à la croissance démographique remarquable

Entre 1990 et 1999, seize aires urbaines de plus de 150 000 habitants ont contribué pour plus de 30 % à la croissance démographique de la France métropolitaine, alors qu'elles représentaient seulement 9,5 % de sa population en 1990. Leur population s'est accrue à un rythme double de celui du pays. Ce sont, par ordre décroissant : Montpellier, Toulouse, Rennes, Genève-Annemasse, Annecy, La Rochelle, Nantes, Poitiers. Ces 8 aires urbaines, qui regroupent seulement 5,4 % de la population du pays, ont contribué pour 21 % à l'accroissement démographique national. Suivent Nîmes, Orléans, Perpignan, Angers, Bayonne, Strasbourg, Avignon et Besançon. C'est dans le Grand-Sud-Est et le Val de Loire que la

croissance démographique urbaine est la plus dynamique (carte).

### L'extension d'une aire urbaine est souvent un signe de périurbanisation ...

La tendance est donc à la concentration croissante de la population dans des villes. En même temps, ces villes s'étalent de plus en plus : les aires urbaines regroupent 13 908 communes en 1999, contre 10 687 en 1990, et couvrent 176 000 km<sup>2</sup> au lieu de 132 000. Cet étalement correspond à des phénomènes différents, que seule l'analyse locale permet de préciser (*Pour en savoir plus [2] et [3]*). Très souvent, l'extension des aires urbaines entre 1990 et 1999 traduit une poursuite de la périurbanisation. Les actifs travaillent essentiellement dans les pôles urbains mais vont habiter de plus en plus loin, dans une périphérie qui se densifie ; c'est le plus souvent le fait d'une population jeune, composée de familles en quête d'espace. Ce phénomène concerne toutes les aires urbaines dynamiques citées plus haut. L'exemple le plus significatif est encore celui de Paris. Entre 1990 et 1999, sur les 613 000 habitants dans la nouvelle extension territoriale de l'aire urbaine de Paris, 106 000 sont des migrants en provenance du territoire de l'aire urbaine de Paris dans sa délimitation de 1990, ce qui correspond à un desserrement important de population.

L'essentiel de l'accroissement démographique d'une aire urbaine s'effectue en son cœur, cœur que l'on peut appréhender par l'aire définie antérieurement (1990). Cependant l'accroissement de la population dans l'extension de l'aire urbaine, entre 1990 et 1999, joue également un rôle non négligeable. Dans le cas de Nice il est même prépondérant (*tableau 2 et Pour en savoir plus [2]*).

### ... mais découle parfois du manque de dynamisme des territoires voisins de la ville

Ce schéma de l'étalement urbain et de la densification de territoires excentrés ne s'applique cependant plus aux villes traditionnellement industrielles qui continuent à payer un lourd tribut démographique, le temps de leur lente recon-

## 2 Les 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants - Analyse à « géographie constante / géographie évolutive »

Aires urbaines en 1999		Territoire de 1999			Variation de population de l'aire urbaine entre 1990 et 1999 et sa décomposition selon les territoires					
Code	Nom	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999 (5)+(8)	% Annuel de variation	Retrait partiel	Variation totale (5) + (6)	Variation dans le territoire de 1990 de 1990	Population en 1999 de l'extension territoriale (6)	Population en 1990 de l'extension territoriale (7)	Variation dans cette extension (6) - (7)
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
001	Paris	11 174 743	+315 084	0,32		+882 892	+269 722	613 170	567 808	+45 362
002	Lyon	1 648 216	+97 083	0,68		+140 860	+90 306	50 554	43 777	+6 777
003	Marseille-Aix-en-Provence	1 516 340	+61 218	0,46	■	+171 671	+53 455	118 216	110 453	+7 763
004	Lille	1 143 125	+32 230	0,32	■	+66 664	+29 854	36 810	34 434	+2 376
005	Toulouse	964 797	+123 645	1,53		+167 424	+119 939	47 485	43 779	+3 706
006	Nice	933 080	+41 761	0,51	■	+393 863	+17 259	376 604	352 102	+24 502
007	Bordeaux	925 253	+54 019	0,67		+94 787	+51 690	43 097	40 768	+2 329
008	Nantes	711 120	+66 803	1,10		+100 913	+63 908	37 005	34 110	+2 895
009	Strasbourg	612 104	+43 140	0,81	■	+93 625	+38 286	55 339	50 485	+4 854
010	Toulon	564 823	+33 752	0,69		+109 470	+22 853	86 617	75 718	+10 899
011	Douai-Lens	552 682	-8 457	-0,17		+338 762	-5 127	343 889	347 219	-3 330
012	Rennes	521 188	+57 822	1,31		+91 153	+53 760	37 393	33 331	+4 062
013	Rouen	518 316	+13 332	0,29	■	+59 630	+11 000	48 630	46 298	+2 332
014	Grenoble	514 559	+29 190	0,65		+37 340	+27 630	9 710	8 150	+1 560
015	Montpellier	459 916	+71 169	1,88		+82 503	+68 311	14 192	11 334	+2 858
016	Metz	429 588	+12 540	0,33		+172 024	+11 849	160 175	159 484	+691
017	Nancy	410 508	+4 156	0,11	■	+18 517	+3 748	14 769	14 361	+408
018	Clermont-Ferrand	409 558	+12 863	0,35		+68 921	+11 312	57 609	56 058	+1 551
019	Valenciennes	399 677	-862	-0,02	■	+32 679	-1 208	33 887	33 541	+346
020	Tours	376 374	+22 584	0,69	■	+31 993	+21 533	10 460	9 409	+1 051
021	Caen	370 851	+23 098	0,72		+46 850	+21 918	24 932	23 752	+1 180
022	Orléans	355 811	+26 347	0,86		+55 457	+24 179	31 278	29 110	+2 168
023	Angers	332 624	+24 237	0,84		+46 324	+23 072	23 252	22 087	+1 165
024	Dijon	326 631	+13 727	0,48	■	+28 641	+13 208	15 433	14 914	+519
025	Saint-Etienne	321 703	-21 536	-0,72		-8 836	-22 842	14 006	12 700	+1 306
026	Brest	303 484	+11 322	0,42		+38 640	+9 749	28 891	27 318	+1 573
027	Le Havre	296 773	-1 966	-0,07		+3 609	-2 300	5 909	5 575	+334
028	Le Mans	293 159	+9 310	0,36		+32 507	+7 871	24 636	23 197	+1 439
029	Reims	291 735	+10 570	0,41		+29 449	+10 158	19 291	18 879	+412
030	Avignon	290 466	+19 722	0,78	■	+89 248	+10 736	78 512	69 526	+8 986
031	Mulhouse	271 024	+9 405	0,39	■	+10 713	+9 104	1 609	1 308	+301
032	Amiens	270 870	+7 299	0,30		+55 942	+5 442	50 500	48 643	+1 857
033	Béthune	268 439	-2 470	-0,10		-922	-2 456	1 534	1 548	-14
034	Dunkerque	265 974	+802	0,03	■	+4 081	+758	3 323	3 279	+44
035	Perpignan	249 016	+18 177	0,84		+54 529	+10 172	44 357	36 352	+8 005
036	Limoges	247 944	+6 166	0,28		+22 571	+6 130	16 441	16 405	+36
037	Besançon	222 381	+14 229	0,74		+22 771	+13 234	9 537	8 542	+995
038	Nîmes	221 455	+17 282	0,91		+27 043	+14 880	12 163	9 761	+2 402
039	Pau	216 830	+9 648	0,51	■	+31 557	+9 012	22 545	21 909	+636
040	Bayonne	213 969	+15 406	0,83		+22 423	+14 389	8 034	7 017	+1 017
041	Genève-Annemasse	212 248	+22 900	1,28		+27 210	+22 139	5 071	4 310	+761
042	Poitiers	209 216	+18 612	1,04		+39 053	+17 605	21 448	20 441	+1 007
043	Annecy	189 674	+20 215	1,26		+28 070	+18 098	9 972	7 855	+2 117
044	Lorient	186 144	+2 285	0,14		+2 285	+2 285	0	0	0
045	Montbéliard	180 064	-3 517	-0,21		-287	-3 547	3 260	3 230	+30
046	Troyes	172 497	+3 818	0,25	■	+8 196	+3 648	4 548	4 378	+170
047	Saint-Nazaire	172 379	+5 793	0,38		+17 297	+5 716	11 581	11 504	+77
048	La Rochelle	171 214	+16 806	1,15		+29 953	+15 466	14 487	13 147	+1 340
049	Valence	167 155	+8 517	0,58		+15 352	+7 708	7 644	6 835	+809
050	Thionville	156 433	-1 344	-0,09	■	-1 344	-1 344	0	0	0
051	Angoulême	153 781	+2 003	0,15		+10 741	+1 965	8 776	8 738	+38

Lecture :

(1) à (3) : relatives aux aires urbaines de 1999. Les aires urbaines se sont le plus souvent élargies entre 1990 et 1999, ce qui n'exclut pas quelques rétractions locales, le plus souvent très réduites (aires signalées par un ■)

(4) : Différence entre la population 1999 de l'aire urbaine 1999 et la population 1990 du territoire qui faisait déjà partie de l'aire urbaine 1990 (ou de l'aire urbaine de 1990, s'il n'y a pas rétraction partielle ; Cf. Schéma). C'est donc la somme de variation de population en neuf ans dans ce dernier territoire (variation à géographie constante, col. 5) et de la population 1999 de l'extension de l'aire urbaine (col. 6). Cette extension, dont la population 1990 figure en col. 7, a connu en 9 ans une variation de population : col. 8. Vu autrement, la variation démographique sur le territoire de l'aire urbaine de 1999 (col. 2) est la somme de la variation démographique dans ce qui faisait déjà partie de l'aire urbaine neuf ans plus tôt (col. 5) et de la variation démographique dans l'extension spatiale de l'aire urbaine (col. 8). Une absence de donnée en colonnes 6 à 8 (Lorient et Thionville) traduit le fait que l'aire urbaine ne s'est étendue dans aucune direction entre 1990 à 1999 ; dans le cas de Thionville, elle s'est même rétractée.

Source : recensements de la population de 1990 et 1999, Insee

version. De même, il ne s'applique pas tout à fait à un certain nombre de villes de l'intérieur du pays, ce qu'illustre le cas de Limoges. L'extension territoriale de l'aire urbaine de Limoges (+ 50 %) correspond à un territoire très peu dense (27 habitants au km<sup>2</sup>), dont la population ne s'est pas accrue entre 1990 et 1999 (tableau 2). Ce schéma ne s'applique pas non plus aux petites aires urbaines isolées. Ainsi, la population a diminué dans l'extension territoriale de l'aire urbaine de Montluçon entre 1990 et 1999, malgré le desserrement urbain. Enfin, si une commune envoie plus de 40% de ses actifs dans un pôle urbain, elle est intégrée à l'aire urbaine de ce pôle et contribue donc à l'extension de son territoire. Mais ce n'est pas forcément le signe d'un desserrement démographique. Cela peut traduire la disparition progressive d'emplois occupés dans cette commune (agriculteurs, artisans, commerçants), disparition qui contraint sa population à aller chercher un emploi au cœur de l'aire urbaine et fait donc augmenter mécaniquement la part des actifs allant travailler hors de la commune.

### Pour en savoir plus

[1] « Le zonage en aires urbaines en 1999, 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », *Insee première* n° 765, avril 2001

« Les déplacements domicile-travail, de plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *Insee première* n° 767, avril 2001

[2] « Mesurer un univers urbain en expansion » et [3] « Les formes récentes de la croissance urbaine », *Economie et Statistique*, n°336, 2000-6, Insee

« Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *Insee première*, n°707, avril 2000

« Les formes de la croissance urbaine », *Insee première*, n°701, mars 2000

« Poursuite d'une urbanisation très localisée », *Insee première*, n°692, janvier 2000

### Les aires urbaines permettent une lecture spatiale des dynamiques démographiques

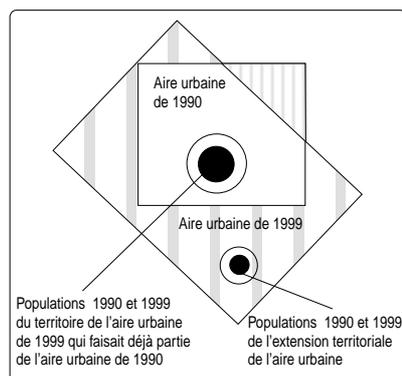
Dans leur délimitation de 1990, les aires urbaines avaient déjà révélé la forte dynamique, entre 1990 et 1999, des métropoles d'équilibre (huit ensembles urbains appelés à jouer un rôle d'équilibre entre la région parisienne et les autres régions françaises), et de certains territoires : les littoraux, le Sillon alpin, les axes rhodanien et rhénan.

La nouvelle délimitation des aires urbaines, qui prend en compte les déplacements domicile-travail en 1999, permet d'affiner le diagnostic (*Pour en savoir plus [1]*). L'évolution démographique des aires urbaines au cours d'une période s'analyse mieux si on distingue deux composantes : l'évolution à territoire constant, celui du début de période, et l'effet des modifications territoriales (*schéma*). Il importe aussi de prendre en compte les apparitions et les disparitions d'aires (*Pour en savoir plus [1] et [2]*). Certaines apparitions ou disparitions résultent du simple franchissement du seuil intervenant dans la définition d'un pôle urbain, soit 5 000 emplois. Des évolutions minimales peuvent conduire à des basculements peu significatifs dans un sens ou dans l'autre.

En effet, deux sources de disparition de la liste des aires urbaines reflètent paradoxalement le mieux l'intensité de l'urbanisation au cours de la période 1990-1999. La première est la fusion de pôles par établissement d'une continuité du bâti. La deuxième est l'intégration d'une aire urbaine dans l'aire d'influence d'une autre aire. En effet, lorsque, dans une unité urbaine comptant plus de 5 000 emplois, 40 % de ses actifs sont attirés par une autre aire urbaine, la première aire devient partie de la couronne périurbaine de cette dernière et n'existe plus en tant qu'aire urbaine indépendante (*Pour en savoir plus [1]*). Ces cas de disparition, traduisent la polarisation croissante du territoire et dans le cas de Paris, la forte extension de son aire d'influence. Par *polarisation*, on entend concentration de la population dans un nombre réduit de villes (y compris leur aire d'influence qu'on peut appréhender par l'aire urbaine).

Hors les « apparitions » qui ne se font jamais ex nihilo et les « disparitions » (de même jamais ad nihilum), le schéma le plus général de transformation des aires urbaines est celui représenté ci-dessous

### Evolution territoriale d'une aire urbaine entre 1990 et 1999 (cas le plus général)



**Lecture :** Ce sont les évolutions respectives des différents territoires représentés sur le schéma qui donnent lieu à l'analyse à « géographie constante / géographie évolutive » (cf. tableau 1). Les ronds représentent indifféremment les populations de 1990 et 1999 selon qu'il y a croissance ou décroissance démographique.

Au terme de *périurbanisation*, devenu parfois ambigu, on peut préférer celui d'*étalement urbain* qui traduit la densification d'espaces situés autour du cœur de la ville ou de l'agglomération. Cet étalement urbain se mesure dans la couronne périurbaine ou dans l'extension territoriale de l'aire urbaine entre deux recensements. Dans ce territoire d'analyse, autour du cœur de la ville, les variations démographiques proviennent :

- du solde naturel, différence entre naissances et décès.
- des migrations vers ce territoire liées au *desserrement urbain*, c'est-à-dire les migrations du cœur de la ville vers ce territoire périphérique ;
- des autres migrations vers ce territoire ;
- des migrations hors de ce territoire, au sein desquelles on peut distinguer le cœur de la ville ; on parle alors parfois de « retour au centre ».

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2001

1 an, 60 numéros = 530 F (France)

663 F (Europe)

827 F (Reste du monde)

80,80 €

101,07 €

126,08 €

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ F.

Date : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :  
Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : J.-W. Angel,  
R. Baktavatsalou, C. Dulon,  
A.-C. Morin, B. Ouvré

Maquette : F. Buhot

Code Sage IP01766

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2001



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES